

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P. 1 Météo

P. 2 Biodiversité et santé des agrosystèmes

P. 4 Colza

P. 9 Tournesol

A RETENIR

Colza :

- Mettre en place les pièges dans les colzas (cuvettes jaunes enterrées, pièges à limace) pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Globalement peu de dégâts de petites altises pour le moment, mais à surveiller de près dès la levée.
- Surveiller les limaces à la suite du retour des pluies.

Tournesol :

RAS

Météo

Prévision à 7 jours :

| MARDI 19 | MERCREDI 20 | JEUDI 21 | VENDREDI 22 | SAMEDI 23 | DIMANCHE 24 | LUNDI 25 |
|---|---|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |  |  |
| 17° / 28° | 16° / 24° | 15° / 22° | 14° / 25° | 9° / 24° | 11° / 24° | 13° / 27° |
| ▼ 15 km/h 45 km/h | ► 10 km/h | ▼ 20 km/h | ▼ 15 km/h | ▼ 10 km/h | ► 15 km/h | ▲ 15 km/h |

(Source : Météo France, Le Creusot (71), 19/08/2025 à 10h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Biodiversité et santé des agrosystèmes

Toutes les fiches biodiversité et santé des agrosystèmes ainsi que les fiches réglementaires sont disponibles sur le site de la [Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté](http://www.chambre-agriculteurs-bourgogne.com).

Abeilles & Pollinisateurs

Les applications de produits phytopharmaceutiques sont régies par un arrêté de 2021, qui remplace celui de 2003, concernant la **"Protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques"**. Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures jugées non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture. [Télécharger la liste des cultures non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.](#)

Pour les produits jugés applicables, l'arrêté précise les plages horaires de pulvérisation, en l'occurrence : deux heures avant, et trois heures après la nuit. [Télécharger la note nationale abeilles et pollinisateurs](#)



Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces notes biodiversité visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



Datura

Le Datura est une plante adventice toxique qui doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, notamment en présence de céréales et de cultures légumières. Retrouvez ci-joint la [note nationale](#) ainsi que des **fiches de reconnaissance plus précises** entre plusieurs espèces de Datura, toutes toxiques ! [ICI](#)





COLZA

RESEAU 2025-2026

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 5 parcelles.

| Commune | Département | Date de semis | Stade au 19/08 | Variété |
|------------------------|-------------|---------------|----------------|--|
| ANNOIRE | 39 | 04/08/2025 | 2 feuilles | LID BESSITO |
| CHEMILLY-SUR-SEREIN | 89 | 08/08/2025 | Semis | |
| GY-L'ÉVÊQUE | 89 | 05/08/2025 | 1 feuille | |
| LAROCHE-SAINT-CYDROINE | 89 | 12/08/2025 | Semis | HEMOTION |
| SAINT-MORÉ | 89 | 01/08/2025 | Cotylédons | ADDITION (30.0 %), HECLAIR (25.0 %), EXAVANCE (20.0 %), PLAYMAYKER (25.0 %) |

Stades des colzas

Sur la majorité de la Région, les températures caniculaires ont asséché les sols et incité à retarder les semis. Ils ont souvent débuté il y a quelques jours dans les sols argileux, pour profiter des pluies annoncées cette semaine. Ils sont amenés à se poursuivre ensuite dans les limons.

Cependant, des orages, avec des cumuls de pluie parfois jusqu'à 40 mm, ont eu lieu, localement fin juillet et ont permis les 1^{ers} semis durant la première semaine d'août dans les secteurs concernés. Ceux-ci atteignent maintenant les stades 1 à 2 feuilles vraies.

D'autres parcelles ont aussi pu profiter des orages du 13 août : celles-ci sont en cours de germination, voire au stade cotylédons.

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

Pièges à limaces :

Piège à limaces, N. Ralai (CA89)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25 x 25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5 m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)

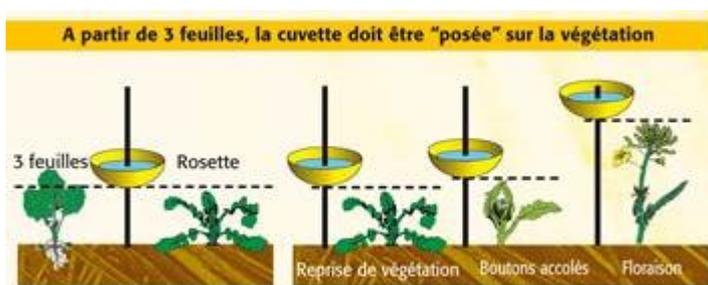
Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



L. Jung, Terres Inovia



Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme « posée » sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25 % de la surface foliaire détruite.



Piqures de petites altises, L. Le Dilavrec (CA89)

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthriinoïdes n'a été mis en évidence.

Observations :

| Parcelles | % de pieds avec morsures | % de surface foliaire détruite |
|------------------|--------------------------|--------------------------------|
| GY-L'ÉVÊQUE (89) | 10 | 5 |
| SAINT-MORÉ (89) | 75 | 15 |

Les premières morsures sont observées, souvent dans de faibles proportions en fréquence et en intensité. Localement quelques attaques significatives peuvent être visibles. La météo perturbée annoncée pour les prochains jours devrait limiter les vols.

Des captures sont signalées en cuvette à GY L'EVEQUE (89) : 2 grosses altises et 3 petites altises.

Quelques individus peuvent être visibles sur la végétation.

Analyse de risque :

- Pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est **faible**.
- Pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3-4 feuilles, le risque est encore **assez faible**.



Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles, d'autant plus que la pression de l'année précédente était élevée et que les orages de l'été ont été favorables à l'entretien des populations. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

Observations :

Dans le réseau, des dégâts sont signalés à SAINT-MORE (89), avec 10 % de la surface foliaire détruite.



Morsures de limaces, E. Joudelat (CA89)

Analyse de risque :

Un suivi régulier (observations, pièges) est indispensable, d'autant plus que les prochaines pluies annoncées devraient accroître le risque.

- **Pour les parcelles avec de nombreux résidus** (pailles restituées, absence de travail du sol ...) **ou un sol motteux** (travail du sol en conditions humides, ...), le risque est **élevé**.
- **Dans les autres situations**, le risque est **moyen** compte tenu de l'humidité des sols.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Criquets italiens

Comme les années précédentes, ils sont localement observés hors réseau (sud Yonne) et entraînent quelques pertes de pieds. Les situations avec peu de travail du sol leur semblent favorables.

Adventices

Pour le moment, les repousses de céréales sont présentes en quantité très limitées. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau.



TOURNESOL

RESEAU 2025-2026

Les stades dépendent des dates de semis et de la précocité variétale : ils s'échelonnent entre maturité physiologique (M2) et maturité (M4). Les températures caniculaires des 15 derniers jours ont accéléré la sénescence.

Les récoltes devraient débuter après le prochain épisode pluvieux. Ne pas hésiter à récolter la parcelle en plusieurs fois : la maturité peut être différente selon les veines de terre.

Des orages de grêles dans l'été ont localement occasionné des dégâts (exemple du 20 juillet à JULLY LES BUXY – 71)

Récoltez au bon stade



L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDIS ETS BRESSON - ARVALIS - AXEREAL - CA 21 - CA 25-90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - YNOVAE - SENOGRAIN - SEINE YONNE - COOP BOURGOGNE DU SUD - DIJON CEREALES - EPLEFPA VESOUL - FREDON BOURGOGNE - GIROUX SAS - INTERVAL - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SARL PATRICK LEGUY - SOUFFLET AGRICULTURE - TERRE COMTOISE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.